

# Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

## Entités de recherche

# Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la

Création

**CERCC** 

sous tutelle des établissements et organismes :

École Normale Supérieure de Lyon - ENS Lyon



# Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>

Laurence DAHAN-GAIDA, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la Création

Acronyme de l'unité : CERCC

Label demandé : EA

N° actuel: EA 1633

Nom du directeur

(en 2014-2015) : M. Éric Dayre

Nom du porteur de projet

(2016-2020) : M. Eric Dayre

# Membres du comité d'experts

Présidente : M<sup>me</sup> Laurence Dahan-Gaida, Université de Franche-Comté

Experts:

M. Bruno Blanckeman, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

M. Jean-Marie Fournier, Université Diderot Paris

 $\mathsf{M}^{\mathsf{me}}$  Fiona Mcintosh-Varjabedian, Université Lille 3 (représentante du

CNU)

M. Jürgen RITTE, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Charles RAMOND

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yanick RICARD, ENS Lyon

M. Bruno PINCHARD (directeur de l'École Doctorale n°487 « Philosophie,

Histoire, Représentation, Création »)

## 1. Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le CERCC est une Équipe d'Accueil placée sous la tutelle unique de l'ENS de Lyon. Elle s'est constituée au début de l'année 2010, après la scission avec l'équipe « Passages XX-XXI » de Lyon 2 et en continuité avec le CEP (Centre d'Études Poétiques), dont elle a pris le relais en redéfinissant partiellement ses méthodes et ses objets.

L'équipe compte 17 chercheurs (dont 7 HDR) et 26 (post)doctorants appartenant à différentes sections du  $CNU: 9^{\grave{e}me}, 10^{\grave{e}me}, 11^{\grave{e}me}$  et  $18^{\grave{e}me}$  sections.

L'équipe est actuellement structurée en 7 thèmes qui seront ramenés à 5 au prochain quinquennal.

## Équipe de direction

L'équipe de direction est constituée par le directeur de l'équipe, élu pour 5 ans, assisté par un comité d'experts constitué par un enseignant-chercheur de chacune des sections CNU représentées au centre, l'ATER du centre, deux représentants des doctorants ainsi qu'une personnalité extérieure proposée par l'un des membres du comité d'experts.

#### Nomenclature HCERES

SHS5\_2 Littératures et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales

SHS5\_1 Langues / littératures anciennes et françaises, littérature

SHS6\_2 Histoire de l'art

SHS5\_3 Arts

#### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (ATERS)	4	3
N5: Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
TOTAL N1 à N6	19	18

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	23	27
Thèses soutenues	14	20
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4	5
Nombre d'HDR soutenues	2	3
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	7

# 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Relativement modeste par la taille (17 EC pour 26 doctorants), le CERCC est une unité très dynamique, qui possède une véritable originalité dans le paysage actuel de la recherche, où elle joue un rôle pilote à l'interface entre recherche et création.

Après s'être construit une forte identité dans le champ des recherches sur la traduction et sur les poétiques contemporaines, l'unité a su élargir son domaine d'investigation grâce à un projet scientifique original et intellectuellement stimulant. La greffe a manifestement pris entre l'héritage d'un prestigieux groupe de recherche antérieur et les apports d'une nouvelle génération de chercheurs : tout en préservant ses fondamentaux (poésie et avant-garde, performances), l'unité a su développer des thèmes et objectifs plus immédiatement en phase avec les pratiques culturelles du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Son dynamisme se manifeste dans la richesse remarquable des thématiques de recherche, mesurable selon un double critère extensif (à travers une multiplicité de champs d'étude : traduction, poésie du Romantisme aux Avantgardes, récits/proses françaises, européennes, américaines, la littérature et ses autres -sciences et arts-, arts comme le cinéma, le théâtre, la musique, histoire des arts, FLE, création-recherche) et qualitatif - dans un esprit de prospection théorique et de curiosité intellectuelle qui conduit à donner tout son sens à l'idée même de recherche en interrogeant ses postulats (disciplines, genres, questionnements théoriques) et en valorisant des pratiques dynamiques et innovantes.

On est frappé par la solidité des questionnements théoriques invoqués et par leur cohérence, mais aussi par l'efficacité du dispositif, simple mais porteur, qui permet de construire des hypothèses de recherche novatrices par le biais de séminaires, de les tester dans des «master classes », de les affiner dans des colloques structurants et de les publier enfin sous forme d'articles ou d'ouvrages.

On ne peut que saluer ces réalisations et inciter le centre à poursuivre dans la même dynamique, visiblement très féconde et porteuse.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts du CERCC, qui font également son originalité, sont la mise en relation étroite entre recherche et création, l'excellente synergie avec les grandes institutions de recherche et de création à tous les niveaux (local, national, international), le dynamisme et la qualité des doctorants qui se sont investis dans trois laboratoires-juniors et l'interdisciplinarité qui s'est installée entre littérature et disciplines scientifiques (sciences du vivant, anthropologie).

Un autre point fort de l'unité est la compétence et la légitimité de ses membres qui occupent une position reconnue au sein des champs qu'ils représentent et sont la source de son rayonnement.

On soulignera également la qualité générale de la production, tant en termes d'événements (colloques, journées

d'étude, séminaires, performances) que de publications et de soutenances de thèses et d'HDR.

L'unité manifeste par ailleurs une excellente ouverture sur l'environnement socio-culturel. Elle développe des relations internationales durables et productives avec des institutions prestigieuses.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'un des risques liés au contexte est la petite taille de l'équipe qui, si elle permet une plus grande souplesse et une plus grande réactivité, est plus facile à déséquilibrer par le jeu des mutations, détachements et départs à la retraite, d'autant que la mobilité des membres est assez forte.

Le nombre d'enseignants-chercheurs susceptibles d'encadrer des thèses au regard du nombre des thésards est réduit, ce qui comporte un risque d'épuisement non négligeable.

#### Recommandations

Dans la mesure où l'emphase est mise sur le rapport création/recherche, la présence accrue de spécialistes (autres que les ATER) d'histoire de l'art, de cinéma ou d'arts plastiques au sein de l'unité serait souhaitable.

De manière générale, il serait souhaitable d'accroître le nombre des enseignants-chercheurs titulaires dans l'unité grâce au soutien des autorités de tutelle.